

des essais nucléaires et cela, lors d'une conférence prévue pour la fin de l'année ou le début de 1991.

• (1400)

Comme tout le monde à la Chambre et dans la population n'est pas nécessairement familiarisé avec cette question, je crois devoir expliquer ici ce qu'est le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires et pourquoi il est tellement important.

Le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires a été conclu en 1963 par le président John Kennedy et le secrétaire général de l'Union soviétique, Nikita Kroutchev, et devait à l'origine porter sur le problème des retombées radioactives. On y voyait aussi un moyen de freiner la mise au point de nouvelles armes nucléaires. Conformément à ce traité, les pays signataires s'engageaient à ne pas tester d'armes nucléaires dans l'atmosphère, sous la mer ni dans l'espace. Cela signifiait que les essais ne pouvaient plus être autres que souterrains. Depuis que le traité a été signé, les essais nucléaires se sont évidemment toujours déroulés sous terre.

Comme vous le savez pour la plupart, les essais n'ont pas cessé pour autant. En fait, il y a eu plus de 1 000 essais d'armes nucléaires depuis 1963, tous souterrains. Malheureusement, ces essais ont conduit à la prolifération de nouveaux types d'armes nucléaires.

Dans les 25 années ou plus qui se sont écoulées depuis la signature du traité, il y a eu plus de 1 000 explosions nucléaires souterraines. Grâce à ces essais, les superpuissances ont mis au point la bombe à hydrogène dans les années 50, ce qui a multiplié par dix la puissance de l'arme nucléaire initiale. Ce genre d'essais leur a également permis de réduire les dimensions des ogives, en sorte qu'un seul missile peut maintenant lancer 14 têtes explosives simultanément. La Chine et l'Inde ont mis au point leur arsenal nucléaire sous terre, etc.

En 1963, le traité d'interdiction partielle des essais a mis un terme aux essais dans l'atmosphère, sous l'eau et dans l'espace. En laissant ouverte la voie des essais nucléaires souterrains, nous avons récolté une prolifération massive des armes nucléaires.

Par cette motion, nous demandons au gouvernement d'appuyer une modification au traité d'interdiction partielle des essais qui en ferait un traité d'interdiction complète des essais de toutes armes nucléaires. C'est extrêmement important, non seulement au plan des conséquences écologiques des essais mais aussi pour stopper la mise au point d'armes nucléaires nouvelles. Partout

Initiatives parlementaires

dans le monde les experts ont la conviction que si l'on pouvait mettre fin à l'essai des armes nucléaires, on pourrait mettre fin à leur mise au point. Cela devient une étape extrêmement importante pour aboutir à la fin des armes nucléaires.

Je signalerai que lorsque le président Kennedy et le secrétaire Khrouchtchev ont signé en 1963 le traité d'interdiction partielle des essais, leur intention était d'aboutir à un traité d'interdiction complète de ces essais. À l'époque ils n'ont pu aller plus loin que le traité d'interdiction partielle de 1963. Mais en lisant le préambule de ce traité initial de 1963, on voit que c'est un premier pas vers la cessation à tout jamais de toutes les détonations expérimentales d'armes nucléaires. Cela figure dans le préambule du traité d'interdiction partielle de 1963. Ils prévoyaient qu'un jour ils mettraient fin à tous les essais nucléaires. Tel a été le but de tous les gouvernements américains, depuis le gouvernement Eisenhower des années 50 jusqu'à celui du président Reagan. Malheureusement, sous la présidence de M. Reagan, les négociations tendant à un traité d'interdiction complète des essais ont été arrêtées en 1982. Néanmoins, c'est le but qu'essaient d'atteindre un grand nombre de gouvernements du monde entier, des églises et des groupes pacifistes qui travaillent depuis des années pour obtenir un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

Lorsque de nombreux groupes pacifistes se sont rendu compte que l'idée d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires faisait bien peu de progrès, ils commencèrent à chercher d'autres moyens d'atteindre leur but. C'est le groupe Action mondiale des parlementaires qui, il y a quelques années, a remarqué que l'article 2 du traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires contenait une disposition permettant la modification du traité. Certains membres de cet organisme ont travaillé à obtenir l'accord d'un nombre suffisant de pays signataires du traité pour mettre en marche le processus de modification. Ils avaient pensé que, s'ils obtenaient la tenue d'une conférence pour modifier le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, ils proposeraient alors de modifier certaines dispositions du traité pour en faire un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Ils ont opté pour cette méthode parce qu'ils avaient été tellement frustrés, pendant 25 ans, dans leurs efforts pour obtenir un nouveau traité appelé traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

Selon les règles établies dans le traité initial, il faut l'accord d'un tiers des pays signataires pour mettre en